

Attentat islamiste à Liège (Belgique)

Mardi 29 mai 2018

LES FAITS

- Mardi 29 mai 2018 à 10h30, Boulevard d'Avroy à Liège (Belgique), un terroriste islamiste prend en filature deux policières en patrouille pédestre, les attaque dans le dos avec un couteau puis s'empare d'une de leurs armes de service pour les exécuter.
- Il se dirige ensuite vers une voiture en stationnement et abat son passager, puis entre dans une école et prend en otage deux femmes auxquelles il demande si elles sont musulmanes et ce qu'elles pensent de la Syrie. A ce moment là, les policiers de la brigade de l'anti-banditisme arrivent sur place, le terroriste sort du bâtiment et ouvre le feu sur les policiers, en blessant plusieurs en criant « Allah Akbar ». Il est abattu par la police.
- L'auteur, Benjamin Herman, 36 ans, délinquant multirécidiviste converti à l'islam et radicalisé en prison, bénéficiait de quelques heures de sortie de la prison de Lantin (Belgique, où il était détenu depuis 2003 pour des infractions de droit commun), pour lui permettre de se rendre à un entretien professionnel.
- L'enquête révèle que la veille, le lundi 28 mai 2018 à Marche-en-Famenne, il avait tué un ex-codétenu sans-domicile fixe.
- L'attentat a été revendiqué par l'Etat Islamique (EI) via son agence Amaq.

Bilan: 3 morts (2 policiers et 1 civil)

& 4 blessés (tous policiers, dont 1 touché à l'artère fémorale et sauvé de justesse).

QU'EN RETENIR ?

- Cette attaque s'inscrit dans la « stratégie des mille entailles » théorisée en 2005 par Abou Mousab Al-Souri, qui consiste à multiplier les attaques contre les forces de l'ordre afin de les user et de les affaiblir sur la durée par une mise sous tension permanente.
- A l'attaque contre les forces de l'ordre, s'ajoute le ciblage de victimes civiles, comme à Carcassonne et Trèbes, le 23 mars 2018 par exemple.
- Le mode opératoire initial de l'attaque consiste une nouvelle fois à utiliser un outil de la vie quotidienne (couteau) pour ensuite voler l'arme de service d'un policier selon des modalités diffusés par tutoriels consultables sur internet. Le coût de l'attaque est quasi nul, sa préparation rapide et son bénéfice (retentissement, mise sous tension de la population et des forces de sécurité intérieure), important.
- Un tel passage à l'acte d'un détenu radicalisé à l'occasion d'une sortie de prison montre l'extrême difficulté d'anticiper ces actes, qui n'impliquent aucune préparation susceptible d'être découverte par le renseignement.